**Parce que la communication se doit aussi d'être éco-responsable...**

**30/03/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**L'ADEME annonce la parution du guide « Eco-communication : vers une communication plus éco-responsable». Ce guide pratique est destiné aux professionnels de la communication afin de les aider à réduire l'impact environnemental de leurs activités tout en continuant à communiquer efficacement.**

Les activités de communication, à travers la réalisation et la diffusion de publications ou l'organisation de manifestations, ont des impacts environnementaux significatifs : consommation de ressources naturelles (énergie, papiers, emballages?), utilisation de produits dangereux (encres, solvants?), production de déchets, pollutions liées aux transports? Par exemple, près de 20% des déchets d'une manifestation sont constitués de documentations jetées par les visiteurs quelques instants après avoir été collectées sur les stands.

Le guide « Eco-communication » de l'ADEME identifie ces nombreux impacts souvent peu connus par les professionnels eux-mêmes et propose des pistes d'améliorations simples à mettre en place. Il incite les professionnels à se poser les bonnes questions à chaque étape de l'élaboration d'un projet de communication : quel support utiliser, électronique ou papier ? Quels choix graphiques ? Comment choisir un papier plus écologique ? Comment choisir son imprimeur ? Comment éco-concevoir un stand ou une manifestation ? ?

En limitant ses impacts sur l'environnement, la communication peut s'inscrire dans une perspective de développement durable et devenir cohérente avec les discours et engagements de l'entreprise. L'éco-communication aboutit ainsi à un triple bénéfice : image de l'entreprise, sensibilisation à l'environnement et protection de l'environnement.

Cet ouvrage est une première version qui sera progressivement actualisée et enrichie par les retours d'expériences des professionnels.

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif La preuve par l'exemple**

En rédigeant ce guide, l'ADEME a tenté d'appliquer à elle-même ses propres conseils. L'environnement a été pris en compte de la conception à la diffusion de cet ouvrage :

* réflexion sur la mise en page pour optimiser le nombre de pages du document imprimé,
* réflexion sur le graphisme en limitant les aplats de couleurs et l'utilisation d'encres,
* imprimeur choisi sur la base d'une consultation intégrant la qualité environnementale des offres,
* impression avec des encres à base végétales sur du papier certifié Ecolabel Européen,
* nombre d'exemplaires ?papier? limité à 5 000 ex. et intégralité du document consultable gratuitement sur Internet pour optimiser la diffusion.

**Contact**

* Relations Presse ADEME

H & B Communication  
[Nadège Chapelin](mailto:n.chapelin@hbcommunication.fr)   
Tél. : 01 58 18 32 45   
[Elisabeth Dos Santos](mailto:e.dossantos@hbcommunication.fr)   
tél. : 01 58 18 32 45